

Augmentation de crédit

N° 03

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de conseillers

en EXERCICE 58

PRESENTS 50

dont VOTANTS 56

L'an deux mil dix sept , le treize décembre, le Conseil Communautaire de THIERS DORE ET MONTAGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Thiers, sous la présidence de Tony BERNARD, Président.

Date de la convocation du Conseil Communautaire : 06/12/2017

Etaient PRESENTS : ADAMY Béatrice, BALISONI Daniel, BARADUC Frédérique, BARGEON Marcel, BARNERIAS Thomas, BARTHELEMY Thierry, BAUREZ Gérard, BERNARD Tony, BERTHUCAT Daniel, BLANCHOZ Philippe, BONNARD Marie-Noëlle, BOUDON Hélène, CABROLIER Eric, CHAMBON Olivier, COMBE Ludovic, CORNET Didier, COUDOUR Jacques, DEGLON Thierry, DELAIRE Jean-François, DELPOSEN Marc, DUBOST Jean-Pierre, FAYET Serge, GADOUX Jean-Louis, GARCIA Bernard, GENEIX Benoit, GIRY Nicole, GONIN Michel, GOUILLON-CHENOT Claude, GRILLE Gérard, IMBERDIS André, LAFAY Daniel, LAID Farida, LEBREF Aline, LORTON Bernard, MALOCHET Jacqueline, MUNOZ Martine, OSSEDAT Philippe, PERCHE Serge, PERRIN Paul, RODIER Stéphane, RODRIGUEZ Pépita, ROZE Pierre, SABATIER Paul, SAMSON Christiane, SAUZEDDE Patrick, SCHULZ Françoise, SOLEILLANT Patrick, SUAREZ Jeannine, THEALLIER Serge, VIGNAUD Bernard,

SUPPLEANTS : MYE Joëlle

ABSENTS AYANT DONNES PROCURATION : BRODIN Carine, MEFTAH Abdelhraman, CAYRE Philippe, DUBIEN Ghislaine, MAZELLIER Catherine,

Etaient ABSENTS : NOWOTNY Claude, BROUSSE Jany, ROMEUF Didier,

Secrétaire de séance : BOUDON Hélène

Le Conseil Communautaire sur proposition du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : virement de crédits

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
022 - DEPENSES IMPREVUES		-1 466,00		
Dépenses imprévues	022 81200	-1 466,00		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		190,00		
Créances éteintes	6542 81251	190,00		
66 - CHARGES FINANCIERES		861,00		
Intérêts - Rattachement des ICNE	66112 81212	861,00		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		415,00		
Autres charges exceptionnelles	678 81201	415,00		
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		0,00		0,00

Le Conseil Communautaire approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du .../.../... et de la publication en date du .../.../...

A Thiers, le 13/12/2017
Pour extrait conforme,
Le Président

